



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Commune de Schaerbeek**  
Service Urbanisme et Environnement  
**Monsieur F. Nimal, Echevin**  
Place Colignon, 1  
B - 1030 BRUXELLES

V/Réf. : PU/2021/89=176/029/FBK (corr. : Regnault de Maulmin Antoine)

N/Réf. : GM/SBK20264\_673\_PU\_Louis\_Bertrand\_29

Bruxelles, le 18/05/2021

Annexe : 1 dossier

**Objet : SCHAERBEEK. Avenue Louis Bertrand 29. Aménager une terrasse en toiture arrière. Demande de permis d'urbanisme.**

**Avis de la CRMS**

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 12/04/2021, reçu le 03/04/2021, nous vous communiquons *l'avis favorable* formulé par notre Assemblée en sa séance du 12/05/2021.



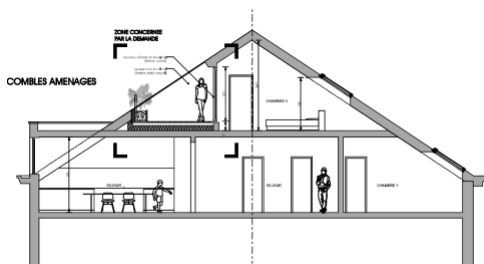
©Street View

La demande porte sur un immeuble situé dans la zone de protection de l'église St-Servais et de l'immeuble Art Nouveau situé au n° 53 de l'avenue Louis Bertrand. Il est par ailleurs repris à l'inventaire du patrimoine architectural, conjointement avec le n° 60-62-62a de la rue de la Ruche, vraisemblablement du même auteur. Il s'agit d'une maison de rapport de style éclectique d'inspiration Renaissance, conçue en 1911 et 1912.

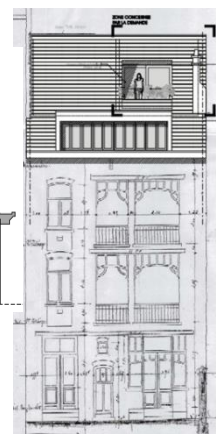
La demande porte sur le logement en duplex situé dans la toiture dont la configuration actuelle résulte d'un permis d'urbanisme de 2012. Le niveau bas du duplex est éclairé par deux velux à l'avant et une grande lucarne à l'arrière se développant sur la quasi totalité de la largeur de la toiture. Le niveau haut l'est par deux velux à l'avant et un à l'arrière.

La demande consiste à aménager une terrasse rentrante dans le niveau supérieur du duplex, en façade arrière.

Considérant que cette terrasse constituera une amélioration de l'agrément et du confort de ce logement et que le versant arrière n'est pas visible depuis l'espace public et peu visible depuis l'intérieur de l'îlot, la CRMS émet un avis favorable sur la demande.




Document extraits du dossier de demande



Document extrait du dossier de demande

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués. -

  
**G. MEYFROOTS**  
Secrétaire-adjointe

  
**C. FRISQUE**  
Président

c.c. : [cdegreef@urban.brussels](mailto:cdegreef@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [bnlemmens@urban.brussels](mailto:bnlemmens@urban.brussels) ; [vhenry@urban.brussels](mailto:vhenry@urban.brussels) ; [gvanreepingen@schaerbeek.irisnet.be](mailto:gvanreepingen@schaerbeek.irisnet.be) ; [cvandersmissen@urban.brussels](mailto:cvandersmissen@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [urban\\_avis.advies@urban.brussels](mailto:urban_avis.advies@urban.brussels)

1/1